

# 16 SION RÉGION

**LIAISON PLAINES-MONTAGNE** Les politiques s'enthousiasment à l'idée d'aller de l'avant avec la création de cette société.

## TéléSion SA est née

SAMUEL JACQUIER

La société TéléSion SA a vu le jour. C'était lundi soir dans la capitale valaisanne. La bourgeoisie de Sion et huit communes (Les Agettes, Vex, Hérémece, Veysonnaz, Nendaz, Isérables, Bagnes et Sion) ont signé l'acte de création. La société anonyme, dotée d'un capital-actions symbolique de 100 000 francs, veut obtenir une concession pour une liaison par câble entre la commune de Sion et le domaine skiable des 4 Vallées.

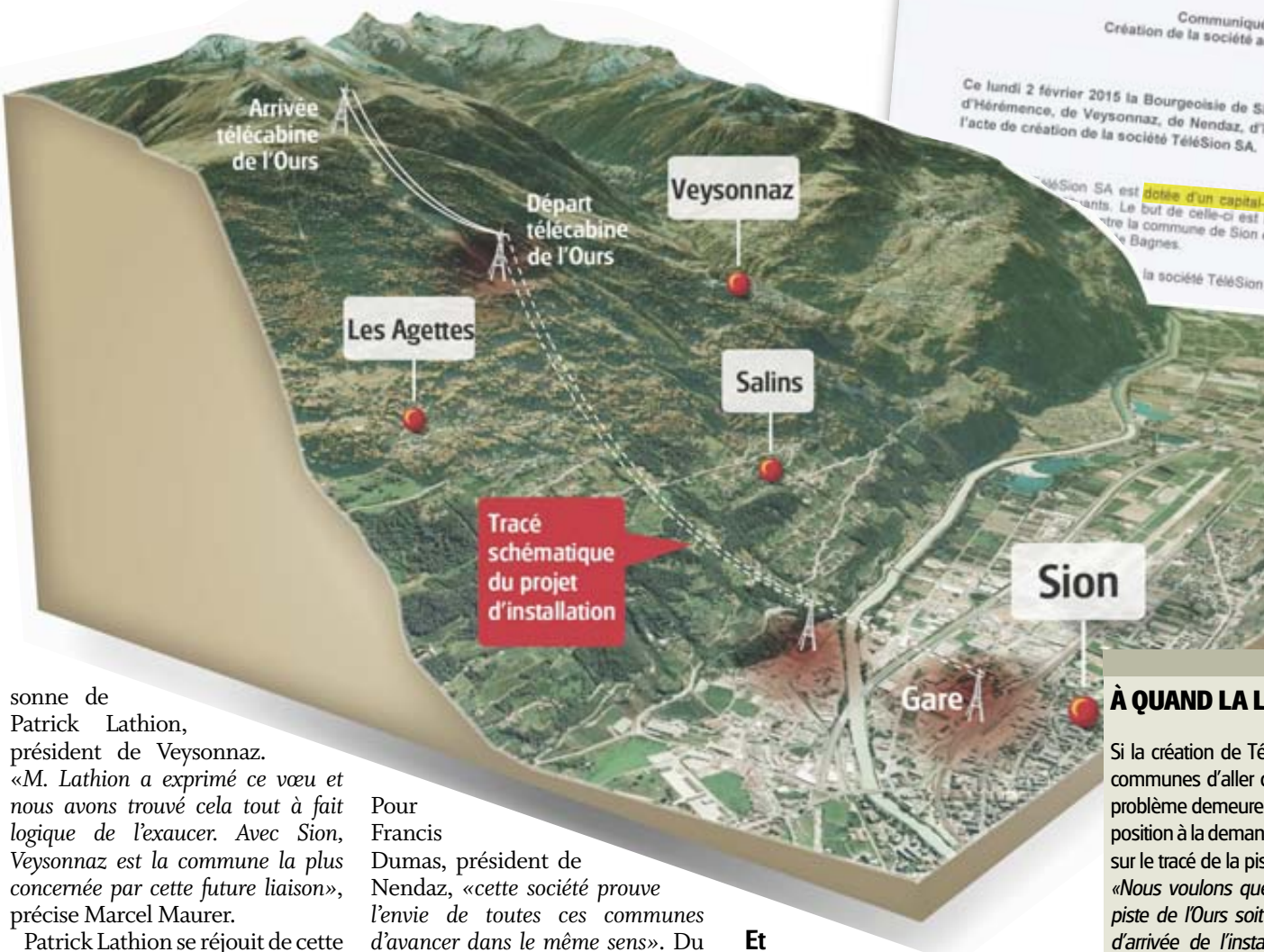
### Un pas important

«Créer cette société représente un pas très important pour ce projet de liaison plaine-montagne. Ça prouve à tout le monde que ce n'est pas un doux rêve et que toutes ces communes y croient fermement», explique Antoine de Lavallaz, président de la bourgeoisie de Sion et administrateur de cette nouvelle société. Du côté du président du conseil d'administration de TéléSion et de la Ville de Sion, on partage cet enthousiasme. «C'est un signal fort, même s'il s'agit d'une première phase. Nous nous sentons soutenus d'Hérémece à Bagnes. Tout a même paru simple et limpide, ce qui est encourageant. Les buts premiers de ces forces convergentes sont d'obtenir une concession et de mettre à l'enquête un tracé», relate Marcel Maurer.

Un pré-dossier pour une demande de concession a d'ores et déjà été déposé par la Ville et la bourgeoisie au canton et à l'Office fédéral des transports (OFT). Un préavis devrait tomber à la fin du mois de mars. Les acteurs de la société comptent donc se mettre au travail pour constituer un dossier complet et établir un business plan dans les prochains mois.

### Un partenaire de la montagne

TéléSion SA est représenté par un troisième administrateur en la per-



sonne de Patrick Lathion, président de Veysonnaz.

«M. Lathion a exprimé ce vœu et nous avons trouvé cela tout à fait logique de l'exaucer. Avec Sion, Veysonnaz est la commune la plus concernée par cette future liaison», précise Marcel Maurer.

Patrick Lathion se réjouit de cette collaboration naissante pour développer ce projet. «J'ai été informé des différentes étapes déjà entreprises par la Ville et la bourgeoisie de Sion. J'ai estimé que Veysonnaz serait bien indiqué pour rejoindre le conseil d'administration et je vais m'atteler à faire avancer les choses.» La présence du président barlouka au sein du conseil d'administration pourrait aussi aider à trouver une solution au différend existant entre les représentants sédunois et Téléveyonnaz (cf. encadré).

### Unanimité politique

Chez les présidents des communes concernées par le domaine des 4 Vallées, les avis sont unanimes. Ce premier pas est très important.

Pour Francis Dumas, président de Nendaz, «cette société prouve l'envie de toutes ces communes d'avancer dans le même sens». Du côté d'Eloi Rossier, président de Bagnes, on relève l'utilité de cette future liaison, malgré le relatif éloignement géographique. «Nous sommes directement concernés à travers Téléverbier et le domaine des 4 Vallées. Cela fait donc tout à fait du sens pour nous.»

Danny Defago, président de Vex (le domaine de Thyon est en grande partie sur le territoire bakouni), avance, lui, le côté fédérateur de la démarche. «C'est très intéressant d'entrer dans cette société. Elle a aussi la vocation de créer un forum de discussions entre les différents acteurs des 4 Vallées autour d'un projet commun. La plus-value pour le domaine pourrait, en outre, être énorme.»

### Et après?

Munie d'un capital-actions de 100 000 francs, la société devra inéluctablement évoluer pour la suite des opérations. Patrick Lathion sait que beaucoup de questions sont encore en suspens. «Qui exploitera? Qui financera? Il y a encore des incertitudes. Mais nous en sommes qu'à la naissance de la société.» Marcel Maurer donne quelques pistes. «Le capital-actions va s'ouvrir à des privés lorsque la question du financement apparaîtra. Pour l'exploitation, les collectivités ne prétendent pas pouvoir remplacer les professionnels de la montagne.» Un premier pas qui devrait en amener de nombreux autres selon nos interlocuteurs. ●

### À QUAND LA LEVÉE DES OPPOSITIONS?

Si la création de TéléSion SA montre la volonté des différentes communes d'aller de l'avant concernant le premier tronçon, un problème demeure. La Ville et la bourgeoisie de Sion ont fait opposition à la demande de nouvelle concession de Téléveyonnaz sur le tracé de la piste de l'Ours.

«Nous voulons que la station de départ de l'installation de la piste de l'Ours soit déplacée pour qu'elle corresponde au lieu d'arrivée de l'installation depuis la plaine. Aujourd'hui, nous n'avons pas reçu de preuve formelle de Téléveyonnaz. Dès qu'il y aura cette preuve formelle, les oppositions seront levées automatiquement», affirme Antoine de Lavallaz, président de la bourgeoisie. Du côté sédunois, on affirme que le lieu d'arrivée de l'installation de la piste de l'Ours n'a jamais été une condition de cette opposition pendante, mais une suggestion. «Nous nous mettrons à table avec Téléveyonnaz dès que le point sur la gare de départ sera réglé», relate Marcel Maurer, président de la ville. Du côté de Téléveyonnaz, l'administrateur délégué, Jean-Marie Fournier, voit les choses d'un autre œil. «J'ai donné mon accord de principe dès 2013. Je suis pour cette liaison et ne comprends pas cette volonté de s'opposer à ma demande de concession, alors qu'ils souhaitent rejoindre la montagne. A leur demande et dans le cadre d'une séance avec l'Office fédéral des transports, j'ai rédigé une convention qui règle toutes les modalités. Mais je l'attends toujours en retour.»

Les deux parties semblent camper sur leurs positions. Un pas devra toutefois être fait d'un côté ou d'un autre pour que le projet avance. ● SJ